



il est plus difficile de désagréger un préjugé qu'un atome
Albert Einstein

CI - 35 M

C.G. - REFORME DU
MODE DE SCRUTIN

St Jean-sur-Richelieu, le 20 novembre 2002

Commission des Institutions de
l'Assemblée nationale du Québec
M. Claude Lachance, président
Édifice Pamphile-Lemay
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage
Québec, (Québec) G1A 1A3
lbreault@assnat.qc.ca
Téléphone: (418) 643-2722
Télécopieur: (418) 643-0248

Comité directeur des États généraux
sur la réforme des institutions
démocratiques
Secrétariat à la réforme des
M. Claude Béland, président
875, Grande Allée Est bureau 1 69
Québec (Québec) G1R 4Y8
pouvoircitoyen@mce.gouv.qc.ca
Téléphone: (418) 528-8024
Télécopieur: (418) 528-8094

*Le groupe INCLUSION réclame
que le vote de chaque citoyenne et chaque citoyen
compte vraiment!*

Monsieur le président et tous les membres de la Commission,
Monsieur le président et tous les membres du Comité directeur des États généraux,

Nous, du groupe INCLUSION en temps que composante importante de la société québécoise
Désirons nous prononcer en faveur d'une réforme en profondeur de l'actuel mode de scrutin.

Nous pensons qu'un mode de scrutin est bien plus qu'une opération mathématique. En votant
pour les partis et les dirigeants qui feront les lois, les politiques et les programmes, la société
québécoise s'exprime sur la façon dont elle entend se développer, selon ce qu'il est convenu
d'appeler <<la volonté populaire>>.

Bien que le Québec soit une société démocratique son actuel mode de scrutin ne respecte pas
cette volonté populaire et est donc anti-démocratique.

Notre mode de scrutin est anti-démocratique

Notre mode scrutin engendre des écarts importants entre ce que la population veut et la
composition de l'Assemblée nationale. Celle-ci reflète rarement la volonté réelle des électeurs et
des électrices. Bien plus, le mode de scrutin déforme cette volonté populaire au point qu'un parti
peut arriver au gouvernement en ayant obtenu moins de votes que son adversaire!!! Le vote de
chacunE ne pèse pas également, ce qui ne respecte pas le principe démocratique de l'égalité des
votes établi dans la Charte des droits.

De plus, en favorisant le bipartisme, ce mode de scrutin bloque << ad vitam aeternam>>
l'expression de la diversité des courants politiques au sein de la population

*Inclusion, 148 Jacques-Cartier Nord, Saint Jean-sur-Richelieu, J3B 6S6
(450) 346-7369, Fax: (450) 346-9781 inclusion@cam.org*

Nos principes

Nous joignons donc notre voix à celles, déjà nombreuses qui réclament une modification majeure du mode de scrutin actuel. Il est de grande importance que la société québécoise s'entende sur les principes qui, selon nous, doivent guider cette réforme.

- Refléter obligatoirement et le plus fidèlement possible la volonté populaire,
- Viser une représentation égale entre les femmes et les hommes,
- Incarner la diversité québécoise et permettre le pluralisme politique,
- Refléter l'importance des régions dans la réalité québécoise.

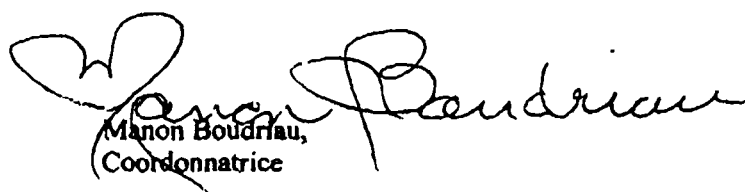
Notre demande : mettre en place un mode de scrutin proportionnel

Ces principes nous amènent à demander à la Commission et du Comité directeur de recommander que le Québec se dote d'un mode de scrutin basé sur la proportionnelle. Nous savons qu'il existe différentes modalités ou variantes de ce modèle nous croyons également que la population du Québec est prête pour ce changement et qu'elle est, tout comme nous, persuadée de la nécessité de réformer en profondeur notre actuel mode de scrutin dans les plus brefs délais pour le rendre vraiment démocratique.

Une réforme dans les plus brefs délais

Nous incitons fortement les membres de la Commission et du Comité directeur à faire tout en leur pouvoir pour qu'une réforme en profondeur du mode de scrutin se fasse dans les plus brefs délais. Tous les partis politiques sont actuellement d'accord pour procéder à une telle réforme. Alors procédons! Nous croyons que de véritables changements doivent se faire et qu'il faudra accompagner la population dans leur application.

Voter est un geste démocratique trop important pour s'exercer avec un outil aussi anti-démocratique et aussi inadéquat comme notre actuel mode de scrutin.



Manon Boudreau,
Coordonnatrice

Cc M. Claude Bachand, député
M. Jean-Paul Bergeron, député
M. Roger Paquin, député